



Direction Régionale de l'Industrie, de la Recherche et de l'Environnement du Centre  
**>>>>>> RAPPORT D'ACTIVITÉ 2008**



# SOMMAIRE

<b>Edito</b> .....	<b>3</b>
<b>Présentation de la DRIRE</b> .....	<b>5</b>
<b>Environnement industriel et sous-sol</b> .....	<b>6-7</b>
<b>Energie</b> .....	<b>8-9</b>
<b>Véhicules, métrologie et équipements sous-pression</b> .....	<b>10-11</b>
<b>Développement industriel et économique</b> .....	<b>12-13</b>
<b>Délégation Régionale à la Recherche et à la Technologie</b> .....	<b>14-15</b>
<b>Communication</b> .....	<b>16-17</b>
<b>Secrétariat général</b> .....	<b>18-19</b>

<b>Sommaire départements</b> .....	<b>20-21</b>
<b>Cher</b> .....	<b>22-23</b>
<b>Eure-et-Loir</b> .....	<b>24-25</b>
<b>Indre</b> .....	<b>26-27</b>
<b>Indre-et-Loire</b> .....	<b>28-29</b>
<b>Loir-et-Cher</b> .....	<b>30-31</b>
<b>Loiret</b> .....	<b>32-33</b>
<b>Organigramme et adresses des groupes de subdivisions</b> .....	<b>34-35</b>

Directeur de la publication :  
Michel VUILLOT

Rédactrice en chef :  
Dominique DERENNE

Rédaction : divisions et groupes  
de subdivisions – D. DERENNE

Création réalisation : Force Motrice

Photos : DRIRE du CENTRE,  
CCI d'Eure-et-Loir, CRITT Z3T

Numéro ISSN : 1766-9499

Dépôt légal : mars 2009

Imprimé sur papier sans chlore  
avec encres végétales





L'année 2008 a été, pour la DRIRE, marquée par un fort engagement de ses agents dans ses différents domaines d'intervention au service des politiques de l'Etat pour l'économie et l'emploi, l'énergie et l'environnement, la sécurité et la prévention des risques.

En matière d'environnement, les points forts en 2008 ont été la prescription de neuf plans de prévention des risques technologiques, la création de vingt trois comités locaux d'information et de concertation et une action soutenue pour la prévention et la réduction des pollutions des installations classées.

Sur le thème de l'énergie, la création d'un observatoire régional, piloté par l'Etat (DRIRE), la Région et l'ADEME, permettra d'accompagner le développement des politiques de l'énergie en région, sur la base de données partagées. La DRIRE a également mis en œuvre, en 2008, des activités nouvelles liées au contrôle de la sécurité à proximité des canalisations de distribution de gaz afin de protéger la population des risques d'accidents.

Dans le domaine du développement industriel, l'année 2008 a été marquée par la forte mobilisation de la DRIRE au moment de la crise financière, en particulier la mise en place d'un parrain PME, et par les actions qu'elle a menées pour soutenir les secteurs de l'aéronautique, de l'automobile et les pôles de compétitivité.

En 2009, les objectifs de la DRIRE s'inscriront en priorité dans le plan de relance économique engagé par le gouvernement et dans les programmes d'actions définis par les lois de programmation et de mise en œuvre du Grenelle de l'Environnement.

La DRIRE sera également partie prenante de la modernisation de l'administration territoriale de l'Etat engagée dans le cadre de la révision générale des politiques publiques. Elle participera à ce titre à la préfiguration, en 2009, de deux nouvelles directions régionales qui verront le jour au 1er janvier 2010 : la Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement (DREAL) pour les activités relevant de ministère de l'Écologie, de l'Énergie, du Développement Durable et de l'Aménagement du Territoire ; et la Direction Régionale des Entreprises, de la Concurrence, de la Consommation, du Travail et de l'Emploi (DIRECCTE) pour les activités relevant du ministère de l'Economie, de l'Industrie et de l'Emploi.

En 2009, la DRIRE aura donc à relever de nombreux défis et conjuguera ses forces pour y parvenir. Je ne doute pas de l'engagement de l'ensemble de ses agents pour contribuer à la mise en place de ces futures organisations qui offriront un cadre renouvelé pour l'exercice de nos missions.

**Michel VUILLOT**  
Directeur régional de l'Industrie, de la Recherche  
et de l'Environnement du Centre



Direction Régionale de l'Industrie, de la Recherche et de l'Environnement du Centre

## **Le Comité de Direction**



**De gauche à droite**

**1<sup>er</sup> rang : Nicolas Trimbour, Alain Delhomelle, Michel Vuillot, Dominique Derenne, Olivier Roche, Jacques Connesson**

**2<sup>e</sup> rang : Jean-Pierre Richard, Roger Mioche, Jean-Charles Biermé, Marie-Christine Legot, Simon-Pierre Eury (Chef de la division Autorité de Sûreté Nucléaire d'Orléans)**



**Direction Régionale de l'Industrie, de la Recherche et de l'Environnement du Centre**

**[www.centre.drire.gouv.fr](http://www.centre.drire.gouv.fr)**

**La Direction Régionale de l'Industrie, de la Recherche et de l'Environnement (DRIRE) est un service déconcentré de l'Etat placé sous l'autorité du préfet de région et des préfets de département. Elle travaille pour le ministère de l'Ecologie, de l'Energie, du Développement Durable et de l'Aménagement du Territoire (80 % de ses missions) et pour le ministère de l'Économie, de l'Industrie et de l'Emploi pour les activités métrologie et développement économique.**

**Les missions de la DRIRE ont pour finalité le développement économique durable, la prévention des risques, la sécurité des produits et la réduction des pollutions et des nuisances sur l'environnement.**

**La DRIRE dispose d'une compétence régionale et interdépartementale.**

**Le siège de la direction est organisé en trois divisions qui pilotent et participent aux missions, chacune pour un secteur d'activité :**

- division du développement industriel et économique**
  - division de l'environnement industriel et du sous-sol**
  - division des techniques industrielles et de l'énergie**
- et d'un secrétariat général assurant un appui à l'ensemble des unités.**

**La DRIRE accueille également la Délégation Régionale à la Recherche et à la Technologie (DRRT) dont le délégué est placé auprès du directeur de la DRIRE.**

**En outre, la division des ouvrages hydroélectriques de la DRIRE Limousin est mise à sa disposition pour les contrôles des barrages du sud de la Région.**

**L'échelon infra-régional de la DRIRE du Centre est organisé sur la base de cinq groupes de subdivisions : Cher et Indre ; Eure-et-Loir ; Indre-et-Loire ; Loir-et-Cher ; Loiret, qui interviennent en étroite relation avec les divisions du siège.**



Exercice PPI chez Butagaz à Aubigny dans le Cher.

## ENVIRONNEMENT INDUSTRIEL ET SOUS-SOL

### Missions

La DRIRE a trois missions essentielles dans le domaine de l'environnement : prévenir les pollutions et les risques industriels, préserver la sécurité et la santé des personnes et promouvoir une industrie propre et plus économe en matières premières et en énergie. Elle assure l'inspection des installations classées de la région. Elle instruit les demandes d'autorisation d'exploiter des installations et élabore les prescriptions techniques qui leur seront applicables. Elle contrôle les activités des installations en service pour vérifier que la réglementation sur l'environnement et les conditions d'autorisation sont appliquées. La DRIRE assure également le contrôle des déchets et de leur élimination et veille à la mise en œuvre d'une gestion adaptée des sites pollués directement ou indirectement par des activités industrielles. Elle accomplit des actions pour la qualité de l'air, comme l'élaboration de Plans de Protection de l'Atmosphère (PPA) en collaboration avec Lig'air, association chargée de la surveillance de la qualité de l'air en région Centre. Dans le cadre de la prévention des risques sanitaires et environnementaux liés à l'utilisation de certaines substances chimiques, la DRIRE assure le contrôle de l'utilisation et de la mise sur le marché de ces substances, régies par le règlement européen REACH.

## Faits marquants 2008

### >> LA LOI RISQUE EN PHASE OPÉRATIONNELLE EN RÉGION CENTRE

Deux objectifs de la loi Risque entrent en phase opérationnelle : la réduction des risques et de la vulnérabilité autour des sites industriels à haut risque et la politique de concertation et de dialogue. Ainsi, 23 comités locaux d'information et de concertation (CLIC) ont été instaurés et 9 plans de prévention des risques technologiques (PPRT) sont prescrits. Les personnes associées à l'élaboration du PPRT définissent l'étendue et le type de mesures dont l'objet est de limiter l'urbanisation, de renforcer le bâti pour protéger les personnes des effets des accidents et, dans les cas qui le nécessitent, de prévoir des mesures d'expropriation ou de délaissement.

### >> UNE CAMPAGNE DE CONTRÔLE SUR LES CUVETTES DE RÉTENTION ET LES BACS PÉTROLIERS

La DRIRE a mené une campagne de contrôles de l'état des cuvettes de rétention et des fonds de bacs pétroliers sur 33 installations en 2008. Ces campagnes ont été programmées après plusieurs accidents : rupture de canalisation sur une raffinerie, ayant entraîné la pollution de la Loire ; rupture de réservoirs de carburant à Bassens. Le bilan montre qu'il convient de renforcer les mesures de contrôle des exploitants et de mieux suivre l'évolution des installations d'un contrôle à l'autre. Le vieillissement peut entraîner des modifications des caractéristiques qui peuvent parfois mener à la rupture.

### >> LA MISE EN CONFORMITÉ DES ÉTABLISSEMENTS « IPPC »

137 installations de la région Centre relèvent de la Directive 2008/1/CE du 15 janvier 2008, relative à la prévention et à la réduction intégrées de la pollution. Les principes et les exigences de cette directive « IPPC » (Integrated Pollution Prevention and Control) visent à parvenir à un niveau élevé de protection de l'environnement, considéré dans son ensemble, par la mise en œuvre des Meilleures Techniques Disponibles (MTD) décrites dans les documents de référence européens (Best REferences documents).

Dans le cadre de la mise en conformité des établissements « IPPC », la DRIRE réexamine périodiquement et actualise, le cas échéant, les conditions de l'autorisation de ces installations. En 2008, les préfets de la région Centre ont pris 33 arrêtés complémentaires, sur proposition de la DRIRE, pour des prescriptions relatives notamment aux Valeurs Limites d'Emissions (VLE) fondées sur les MTD, suite à l'analyse de bilans de fonctionnement des établissements et / ou à des changements substantiels des MTD.

### >> LA DRIRE PARTICIPE À LA MISE EN ŒUVRE DE PLANS RÉGIONAUX EN LIEN AVEC LA SANTÉ ET L'ENVIRONNEMENT

La mise en œuvre pour la période 2005-2009 du Plan Régional Santé Environnement de la région Centre (PRSE), adopté le 29 décembre 2005, s'est poursuivie en 2008 avec l'élaboration du troisième bilan annuel en collaboration avec la DRASS et la DRTEFP. Ajoutés aux 24 actions des deux plans de protection de l'atmosphère, ces outils visent à améliorer la qualité de l'environnement et la protection de la santé au travers d'actions de contrôles (stations-services, pressings), de réduction des émissions (composés organiques volatils et substances toxiques, notamment) ou de sensibilisation (affiche et plaquette voir page 17)

Les synergies ainsi développées seront poursuivies en 2009 dans le cadre de l'élaboration du deuxième PRSE qui intégrera les orientations du deuxième Plan National Santé Environnement (PNSE 2) issu du Grenelle de l'Environnement.

## L'ETAT MET À JOUR LES DISPOSITIFS D'ALERTE EN CAS DE POLLUTION

La DRIRE et les préfetures ont mis à jour en 2008 par arrêtés les dispositifs d'alerte en cas de pollution atmosphérique des six principales agglomérations de la région. Ces dispositifs intègrent désormais les cas de pollution par les poussières. Comme pour l'ozone et les oxydes d'azote, des messages d'information et de recommandations sanitaires et comportementales sont désormais diffusés auprès de la population, et en particulier des personnes dites sensibles, en cas de dépassement des seuils.

## LA DRIRE VÉRIFIE L'APPLICATION DES RÈGLEMENTS EUROPÉENS APPLICABLES À CERTAINS PRODUITS

Dans le cadre d'interventions sur site, la DRIRE a contrôlé l'utilisation de certains produits chimiques relevant des règlements européens relatifs aux produits biocides et aux fluides frigorigènes fluorés :

- 85 circuits contenant des fluides frigorigènes contrôlés sur le respect des dispositions en matière d'entretien et de vérification d'étanchéité
- 44 contrôles de produits biocides utilisés dans le cadre du traitement du bois ou des circuits des tours aéroréfrigérantes.

## Bilan 2008

Départements	18	28	36	37	41	45	Région
Inspections des installations classées							
Installations classées soumises à autorisation	149	275	158	232	203	400	<b>1 417</b>
Seveso seuil haut	6	4	1	8	8	11	<b>38</b>
Seveso seuil bas	2	7	2	4	2	11	<b>28</b>
Sites et sols pollués	45	43	21	21	35	26	<b>191</b>
Arrêtés préfectoraux (AP)							
AP d'autorisation	6	6	8	9	15	19	<b>63</b>
AP complémentaires	27	26	24	42	40	55	<b>214</b>
Interventions							
Visites d'inspection	100	172	116	143	163	246	<b>940</b>
Interventions suite à un accident ou à une pollution accidentelle	2	1	1	2	3	3	<b>12</b>
Plaintes traitées	2	9	10	25	19	22	<b>87</b>
Décisions administratives							
AP de mise en demeure	21	54	25	13	14	33	<b>160</b>
Sanctions administratives	3	0	1	1	0	6	<b>11</b>
Sanctions pénales							
Procès-verbaux	4	14	5	4	0	4	<b>31</b>

18 : Cher – 28 : Eure-et-Loir – 36 : Indre – 37 : Indre-et-Loire – 41 : Loir-et-Cher – 45 : Loiret

## Objectifs 2009

- >> **Développer les missions nouvelles issues du Grenelle de l'Environnement, notamment dans les domaines de la santé et de l'environnement.**
- >> **Poursuivre la mise en œuvre du programme de réduction des risques dans les établissements Seveso et contrôler la conformité des mesures de maîtrise des risques.**
- >> **Approuver ou mener au stade de l'enquête publique au moins 7 PPRT, lancer la procédure pour 17 autres et réunir tous les CLIC associés aux établissements Seveso seuil haut.**
- >> **Contrôler la mise en œuvre des « meilleures techniques disponibles » prescrites dans les sites industriels « IPPC ».**
- >> **Compléter l'évaluation des impacts des installations classées sur le milieu, notamment les rejets de substances dangereuses dans les cours d'eau.**
- >> **Poursuivre la vigilance et le niveau de performance de l'inspection dans le contrôle des installations classées relevant du régime de l'autorisation, intégrant des contrôles inopinés (opérations « coup de poing » sur les dépôts d'explosifs et les stations services).**
- >> **Mettre en place des contrôles sur l'utilisation des produits chimiques dans le cadre de l'application des directives REACH et BIOCIDE.**
- >> **Réduire les délais d'instruction des diverses demandes (autorisation d'exploiter, plaintes de voisinage,...).**



Deux inspecteurs de la DRIRE contrôlent des canalisations sur un chantier public.

## ÉNERGIE

### Missions

Dans le domaine de l'énergie, les missions de la DRIRE portent principalement sur la maîtrise de la demande d'énergie, le développement des énergies renouvelables, la sécurisation des approvisionnements et le développement des ouvrages de transport. La DRIRE instruit les certificats d'économie d'énergie, les zones de développement de l'éolien et délivre les certificats ouvrant droit à l'obligation d'achat de l'électricité pour les énergies renouvelables et la cogénération.

Elle est chargée du contrôle et de l'instruction des procédures administratives des ouvrages de production (ouvrages hydroélectriques, cogénérations) et de transport d'électricité, des ouvrages de transport et de distribution de gaz et des ouvrages de transport d'hydrocarbures\*.

Elle répond aux consultations relevant de l'urbanisme au regard de l'impact des ouvrages de transport d'énergie. Elle assure l'inspection du travail des ouvrages en exploitation et des chantiers de construction pour le transport de l'électricité.

\* La DRIRE n'assure pas le contrôle technique de l'exploitation du pipeline Donges-Melun-Metz et des ouvrages de défense commune contrôlés par le ministère de la Défense.

## Faits marquants 2008

### >> UN OBSERVATOIRE DE L'ÉNERGIE CRÉÉ EN RÉGION CENTRE

En partenariat avec l'Ademe et le Conseil Régional du Centre, la DRIRE a mis en place l'Observatoire Régional de l'Énergie. Cette structure a vocation à recenser, analyser et exploiter les données énergétiques régionales et à devenir un outil d'aide à la décision des pouvoirs publics en matière de politiques énergétiques.

L'observatoire s'appuie sur un large panel d'acteurs régionaux : opérateurs, collectivités, centres de compétences, associations et institutionnels. Un site internet sera créé en 2009 et mettra à la disposition du public les données énergétiques régionales.

### >> LA DRIRE CONTRÔLE LA SÉCURITÉ DES CANALISATIONS DE DISTRIBUTION DE GAZ

Dans le cadre d'une opération nationale, les agents de la DRIRE Centre ont contrôlé 23 chantiers de travaux publics à proximité des réseaux de distribution de gaz. Pour 12 d'entre eux, la localisation et la manœuvrabilité des vannes de coupure (permettant de couper des portions de réseaux en cas de fuite de gaz) ont été vérifiées. L'objectif de cette action : vérifier que les professionnels du secteur (entreprises de travaux publics, exploitants de réseaux de gaz, collectivités locales...) respectent les procédures réglementaires. La DRIRE a notamment dressé 3 procès-verbaux à des entreprises qui n'avaient pas réalisé de déclaration d'intention de commencement de travaux. 23 rappels à la réglementation ont été adressés aux entreprises, aux maîtres d'ouvrages et au gestionnaire du réseau de distribution de gaz pour des anomalies constatées sur chantier. L'ensemble de ces contrôles a servi de base à l'élaboration d'un plan d'actions national pour améliorer la sécurité des canalisations de gaz.

### >> LES CERTIFICATS D'ÉCONOMIE D'ÉNERGIE MONTENT EN PUISSANCE

Les certificats d'économie d'énergie ont été mis en place en 2006 pour répondre aux objectifs nationaux de maîtrise de la demande d'énergie. En 2008, 25 dossiers (contre 13 en 2007) ont été instruits par la DRIRE : ils représentent une économie d'énergie de 145 millions de kilowattheures cumulés actualisés.

### >> LA VISITE SUBAQUATIQUE DU BARRAGE D'EGUZON ET LA PROCÉDURE DE RENOUVELLEMENT DE LA CONCESSION D'EGUZON-ROCHE AUX MOINES

La visite subaquatique prévue dans le cadre de la revue de sûreté du barrage d'Eguzon a été réalisée. A l'issue de la consultation des élus et de l'enquête publique menée au 1<sup>er</sup> semestre 2008, la DRIRE a présenté la demande de renouvellement de la concession d'Eguzon-Roche-aux-Moines aux commissions départementales compétentes. Par ailleurs, la DRIRE a suivi l'achèvement de l'étude du potentiel hydroélectrique sur le bassin Loire-Bretagne.

## Bilan 2008

### ÉLECTRICITÉ

- 13 autorisations d'exécuter les travaux pour les lignes et postes électriques (domaine de tension > 50 kV).

### GAZ ET HYDROCARBURES

- 4 autorisations de construction et d'exploitation pour les ouvrages de transport de gaz.

### URBANISME

- 180 avis émis par la DRIRE au titre de l'urbanisme (schémas de cohérence territoriale, plans locaux d'urbanisme, cartes communales, ouvrages structurants).

### ÉOLIEN

- 1 zone de développement éolien (ZDE) autorisée, 2 ZDE refusées et 7 en cours d'instruction.
- 48 instructions de dossiers de demandes de renseignements et de permis de construire concernant des projets de parcs éoliens.

### CERTIFICATS D'ÉCONOMIES D'ÉNERGIE, CERTIFICATS D'OBLIGATION D'ACHAT

- 25 certificats d'économies d'énergie permettant une économie globale d'énergie de 145 millions de kWh cumac.
- 377 certificats ouvrant droit à l'obligation d'achat de l'électricité délivrés par la DRIRE (249 en 2007) dont 360 sur les installations photovoltaïques (contre 107 en 2007).

## Objectifs 2009

- >> Engager l'élaboration du SREAC, Schéma Régional Energie Air Climat.
- >> Animer l'Observatoire Régional de l'Énergie.
- >> Décliner le Plan National de Développement des Energies Renouvelables en région Centre.
- >> Organiser la maîtrise de l'urbanisation autour des canalisations de transport d'énergie à l'issue du renouvellement des études de sécurité demandé au titre de la nouvelle réglementation sur ces canalisations.
- >> Participer, par l'instruction des dossiers correspondants, au déploiement des ouvrages de transport d'énergie, des zones de développement de l'éolien, de la valorisation des économies d'énergie via le dispositif des CEE.
- >> Pour les ouvrages hydroélectriques de la région Centre, instruire les études de dangers programmées en 2009 (Eguzon et Roche-aux-Moines), préparer l'élaboration du règlement d'eau, en intégrant l'objectif de mise en place d'un suivi environnemental sur la retenue d'Eguzon et achever l'instruction du dossier de renouvellement de la concession d'Eguzon.



Jean-Charles Biermé, chef de la division Techniques Industrielles et Energie, présente l'Observatoire Régional de l'Energie.



Fabrication de bouteilles de gaz

## VÉHICULES, MÉTROLOGIE ET ÉQUIPEMENTS SOUS PRESSION

### Missions

La DRIRE participe à l'amélioration de la sécurité routière. Ses agents vérifient la conformité réglementaire des véhicules importés ou modifiés (réception à titre isolé) et des prototypes des véhicules fabriqués en série (réception par type). Elle est chargée également de la surveillance des centres agréés de contrôles techniques des véhicules légers et lourds.

Elle assure une mission de contrôle réglementaire de la sécurité des équipements sous pression (réservoirs d'air ou de gaz, bouteilles GPL, générateurs de vapeur...) et vérifie la fiabilité des instruments de mesure utilisés pour les transactions commerciales (balances, pompes à essence,...) ou réglementées. Des organismes agréés contrôlent ces équipements avant leur mise en service et périodiquement pendant leur exploitation. La DRIRE surveille ces organismes en réalisant des audits et des contrôles inopinés. Elle réalise également des vérifications sur le terrain par sondage de certaines catégories d'appareils.

### >> LE PESAGE INDUSTRIEL SOUS SURVEILLANCE

La DRIRE a mené une campagne de surveillance des instruments de pesage réglementés utilisés dans le milieu industriel (ponts bascules, pesage des marchandises) et dans le domaine de la tarification des transports (pesage des lettres et des colis). Cette opération a permis de s'assurer que les instruments sont bien entretenus et que le poids facturé au client est juste. Parmi les 236 instruments contrôlés, quatorze d'entre eux (6 %) présentaient un retard de vérification de moins d'un mois : ils ont fait l'objet d'un avertissement qui a été suivi d'une mise en conformité.

### >> LE FORUM RÉGIONAL CHRONOTACHYGRAPHE NUMÉRIQUE

En association avec le Bureau de la Métrologie et la DRIRE, l'ASAC (Association des Stations Agréées pour le Chronotachygraphe et limiteur de vitesse) a organisé à Orléans le 4 juin 2008 un forum régional à destination des organismes agréés dans le domaine des chronotachygraphes numériques (appareils enregistreurs de la vitesse des véhicules et de certaines périodes de travail des conducteurs). Ce forum, qui a accueilli une centaine de participants, avait pour but de rappeler aux dirigeants de ces organismes leurs responsabilités réglementaires et de leur présenter les évolutions à venir avec la mise en application de la norme NF EN ISO/CEI 17020.

### >> UNE JOURNÉE D'INFORMATION SUR LES ÉQUIPEMENTS SOUS PRESSION TRANSPORTABLES

La DRIRE et le pôle « équipements sous pression » de la DRIRE Haute-Normandie ont organisé à Tours une journée d'information destinée aux personnels chargés de la réglementation des équipements sous pression. Le pôle a présenté l'architecture réglementaire des équipements sous pression transportables. Les établissements Liotard à Saint-Pierre-des-Corps (Indre-et-Loire), fabricant de bouteilles de gaz depuis 1937, ont ouvert leurs portes aux participants de cette journée.

### >> L'ÉTAT RECONNAÎT UN NOUVEAU SERVICE INSPECTION DE GDF

L'État a reconnu le service inspection du site de stockage souterrain de Chémery (Loir-et-Cher). Cette reconnaissance permet à ce service de définir, sous certaines limites, la nature et la périodicité des inspections et requalifications périodiques de plus de 500 équipements sous pression.

### >> DOUBLEMENT DES CENTRES DE CONTRÔLES DES VÉHICULES LOURDS

L'année 2008 a vu l'ouverture des 14<sup>e</sup> et 15<sup>e</sup> installations de contrôle des véhicules de plus de 3,5 tonnes en région du Centre, avec respectivement l'agrément d'un centre à Pithiviers et à Ingré dans le Loiret. L'instruction des demandes d'agrément de ces centres est effectuée par les agents de la DRIRE.

# Bilan 2008

## >> SÉCURITÉ DES VÉHICULES

Départements	18, 28, 45	36, 37, 41	Total REGION
Activités de premier niveau			
Réceptions à titre isolé	809	892	<b>1 701</b>
Dont réceptions complexes	11	33	<b>44</b>
Réceptions par type	18	15	<b>33</b>
Attestations d'identifications	172	128	<b>300</b>
Contrôles de conformité initiaux (jusqu'au 31/05/2008)	57	68	<b>125</b>
Délivrances de certificats d'agrément TMD*	68	58	<b>126</b>
Délivrances des autorisations de mise en circulation des véhicules de dépannage	41	28	<b>69</b>
Délivrances d'attestations d'aménagement de transport en commun de personnes	79	188	<b>267</b>
Activités de surveillance			
Visites de surveillance des organismes agréés pour le contrôle des citernes et flexibles de TMD et des constructeurs de flexibles TMD	5	5	<b>10</b>
<b>Centres de contrôles des véhicules légers</b>			
Visites d'installations	52	51	<b>103</b>
Courriers de mises en demeure	19	20	<b>39</b>
Sanctions administratives	3	3	<b>6</b>
<b>Centres de contrôles des véhicules lourds</b>			
Visites d'installations	6	2	<b>8</b>
Contrôles techniques supervisés	137	150	<b>287</b>
Courriers de mises en demeure	3	1	<b>4</b>

18 : Cher – 28 : Eure-et-Loir – 36 : Indre – 37 : Indre-et-Loire – 41 : Loir-et-Cher – 45 : Loiret

\* TMD : Transport de Matières Dangereuses

## >> MÉTROLOGIE, FIABILITÉ DES INSTRUMENTS DE MESURE

La DRIRE a réalisé :

- 20 audits de suivi ou de renouvellement d'agrément d'organismes
- 48 visites approfondies d'agences principales d'organismes
- 100 visites de supervision inopinées sur les lieux d'intervention des organismes
- 127 vérifications d'instruments de premier niveau
- 316 contrôles d'instruments dans le cadre de la surveillance des détenteurs

## >> SÉCURITÉ DES ÉQUIPEMENTS SOUS PRESSION

La DRIRE a réalisé :

- 7 audits et visites de surveillance de services d'inspection reconnus
- 4 revues de contrats avec les opérateurs habilités délégués
- 3 visites approfondies générales et d'examen de dossiers en agence
- 11 visites de supervision inopinées
- 19 examens de dossiers et études d'aménagement
- 96 récépissés de déclarations de mise en service

## OBJECTIFS 2009

- >> **Maintenir le respect des engagements de qualité de service en termes de renseignement du public et de délais de traitement des dossiers de réception.**
- >> **Développer le conseil, l'information et le suivi des constructeurs de véhicules.**
- >> **Veiller à réaliser l'ensemble des opérations d'homologations et de réceptions des véhicules routiers dans le cadre des dispositions réglementaires applicables et notamment de la nouvelle directive 2007/46/CE.**
- >> **Poursuivre la surveillance des organismes agréés qui effectuent les contrôles techniques des véhicules légers et lourds en intégrant les nouvelles données transmises par l'Organisme Technique Central.**
- >> **Mettre en œuvre les actions nationales de surveillance du parc en métrologie et équipements sous pression.**



Une nouvelle équipe au service des entreprises : quatre nouveaux ingénieurs ont rejoint, à l'été 2008, la division Développement industriel qui s'est ainsi fortement renouvelée.

## DÉVELOPPEMENT INDUSTRIEL ET ÉCONOMIQUE

### Missions

Dans le domaine du développement industriel et économique, la DRIRE a pour mission de connaître, sensibiliser et accompagner les entreprises avec trois priorités :

- être une force d'analyse et de proposition au profit du tissu industriel régional, notamment grâce aux études sectorielles et aux actions collectives
- Soutenir la R & D et la diffusion de l'innovation ainsi que les pôles de compétitivité
- Anticiper les mutations économiques en analysant les évolutions potentielles et leurs impacts en région.

Elle finance des actions collectives pour mobiliser et accompagner un groupe d'entreprises, principalement des PME, autour d'un thème novateur par l'intermédiaire d'un porteur de projet. La DRIRE réalise des études sectorielles qui identifient, à partir des caractéristiques du tissu industriel régional et du contexte national et international, les forces et faiblesses des filières régionales, les menaces ou opportunités qu'elles rencontrent afin de proposer des plans d'actions adaptés.

La DRIRE est également l'un des principaux interlocuteurs des pôles de compétitivité, qu'elle accompagne dans leur développement, leur structuration et dans la recherche de financement de leurs projets innovants.

## Faits marquants 2008

### >> UNE ÉTUDE SUR L'AÉRONAUTIQUE PRÉSENTÉE AUX INDUSTRIELS

La DRIRE du Centre et le Conseil régional ont présenté au public et aux industriels, le 29 janvier 2008, une étude sur le secteur de l'aéronautique en région Centre réalisée en partenariat avec Centréco, agence de développement économique de la Région. Plus de 100 participants ont débattu sur les pistes d'actions à mettre en œuvre pour anticiper les mutations de ce secteur et conforter sa compétitivité. Suite à cette étude qui a permis de dresser un bilan de la filière et d'esquisser les possibilités pour soutenir ce secteur, des groupes de travail associant des industriels ont été mis en place, en vue de créer un pôle aéronautique régional.

### >> QUATRE ÉTUDES SECTORIELLES EN 2008

Outre celle sur l'aéronautique, la DRIRE a réalisé en 2008 trois études sur la filière de déconstruction, la mécanique de précision et l'ameublement.

### >> 1<sup>ÈRE</sup> CONFÉRENCE RÉGIONALE DE L'INNOVATION

La DRIRE a participé à la première Conférence Régionale de l'Innovation le 18 septembre 2008. L'objectif : présenter le Système Régional de l'Innovation. En effet, sur la demande de la Commission Européenne, l'Etat et la Région Centre se sont engagés pour construire une politique régionale de l'innovation. Les participants ont pu confronter leurs expériences en matière d'innovation et déterminer ainsi les grands axes de la stratégie régionale de l'innovation. Une centaine d'experts régionaux ont travaillé, dans quatre ateliers, sur les thèmes du développement de l'innovation dans les entreprises, des collaborations entre entreprises et centres de recherche, de la valorisation de la recherche publique régionale et du renforcement du capital humain. L'après-midi a été consacré à une table ronde « Regards croisés sur la stratégie de l'innovation de la région Centre » et à la proposition d'une stratégie pour le développement de l'innovation en région Centre.

### >> UN « PARRAIN PME » POUR CONSEILLER LES ENTREPRISES

Face à la crise financière actuelle, et dans le cadre des plans de relance de l'Etat, un parrain PME (Philippe Curtelin : 02 38 41 76 16) a été nommé à la DRIRE du Centre. Il est chargé de recueillir les sujets de préoccupation des chefs d'entreprise pour pouvoir les accompagner, les conseiller et les orienter vers les dispositifs appropriés. La DRIRE a eu ainsi 204 contacts avec les entreprises régionales.

# Bilan 2008

## Nombre de visites d'entreprises réalisées en 2007

Départements	18	28	36	37	41	45	Région	Total
Nombre de visites d'entreprises	18	50	30	49	52	41	88	240

18 : Cher – 28 : Eure-et-Loir – 36 : Indre – 37 : Indre-et-Loire – 41 : Loir-et-Cher – 45 : Loiret

- 16 nouvelles actions collectives lancées. Une cinquantaine d'actions en cours.
- 2 millions d'euros engagés

### >> LA DRIRE ÉVALUE SON ACTION

Dans le cadre de sa démarche qualité, la DRIRE a réalisé une enquête auprès de 1 400 PME pour évaluer les actions collectives qu'elle met en œuvre. 39 % des entreprises connaissaient ces actions dont 66 % estiment qu'elles répondent en partie aux problématiques de l'entreprise et 20 % qu'elles y répondent tout à fait. 22 % d'entre elles ont participé à une action collective et sont satisfaites (90 %).

**Toutes les études et les publications de la DRIRE concernant le développement industriel et économique sont disponibles sur [www.centre.drire.gov.fr](http://www.centre.drire.gov.fr)**

## Objectifs 2009

- >> **Approfondir** la connaissance du tissu industriel grâce aux visites d'entreprise et à la réalisation d'études économiques sectorielles.
- >> **Optimiser** le suivi des actions collectives en cours et en lancer de nouvelles.
- >> **Développer** des projets de R & D collaboratifs avec des fonds européens FEDER
- >> **Soutenir** la mise en œuvre du pôle aéronautique.
- >> **Décliner** la stratégie régionale de l'innovation.
- >> **Mettre en application**, à l'échelon régional, les plans de relance nationaux, notamment pour le secteur de l'automobile.



*Etude aéronautique. Une table ronde a permis de débattre sur les difficultés du secteur économique et sur les éventuelles actions à mettre en œuvre pour le soutenir.*





Inauguration de la Fête de la Science 2008 au BRGM  
(photo Centre Sciences)

## LA DÉLÉGATION RÉGIONALE À LA RECHERCHE ET À LA TECHNOLOGIE (DRRT)

### Missions

La DRRT est une administration du ministère de la Recherche chargée de l'action déconcentrée de l'Etat dans les domaines de la recherche, de la technologie, de l'innovation et de la diffusion de la culture scientifique et technique, en interaction avec le monde socio-économique régional et le grand public.

Sous l'autorité du préfet de région, le DRRT est placé auprès du directeur de la DRIRE. Il est conseiller du recteur d'académie.

La DRRT exécute, au niveau régional, la politique du ministère de la Recherche. Elle apporte son expertise et sa connaissance du tissu régional de la recherche et de la technologie dans l'élaboration et la mise en œuvre de projets structurants dans le domaine de la recherche et de sa valorisation, de l'innovation et du développement économique, le plus souvent en collaboration avec les autres services de l'Etat et les collectivités territoriales.

### >> CONTRAT DE PROJET ETAT RÉGION (CPER) ET PROGRAMME OPÉRATIONNEL EUROPÉEN FEDER

Ces deux grands programmes accordent une large priorité à la compétitivité, à la recherche et à l'innovation. Dans ce cadre, la DRRT a programmé 19 projets dans les mesures concernant la recherche et les plateformes technologiques du programme FEDER pour un montant de 4,8 M€ de crédits européens, ainsi que 32 opérations correspondant à 16 grands projets inscrits au volet recherche et transfert de technologie du CPER pour un montant de 4,5 M€ de crédits d'Etat. Il s'agit donc d'un soutien très significatif pour les projets des organismes de recherche et des structures du transfert technologique régional. Cet effort financier est en effet comparable à celui que l'Agence Nationale de la Recherche apporte aux organismes.

### >> L'IMPACT DU NOUVEAU CRÉDIT IMPÔT RECHERCHE (CIR)

Le nouveau mode de calcul du CIR, entré en vigueur au 1<sup>er</sup> janvier 2008, permet aux entreprises bénéficiaires d'obtenir un crédit correspondant à 30 % de leurs dépenses annuelles éligibles de R&D. Ce taux peut même atteindre 50 % s'il s'agit d'une première année d'entrée dans le dispositif. Il en résulte une nouvelle attractivité qui a été particulièrement ressentie à la DRRT par un grand nombre de demandes d'information de la part des entreprises au cours de l'année 2008. Ceci laisse présager un afflux conséquent de nouveaux dossiers en 2009, année des déclarations des activités 2008, auprès des services fiscaux régionaux et à la DRRT pour ce qui concerne les expertises scientifiques et techniques.



Hall des pompes des souffleries. Laboratoire ICARE, CNR (photo CNRS)

## Actions 2008

### LE CRÉDIT D'IMPÔT RECHERCHE (CIR)

Par son volume financier le CIR représente le premier dispositif incitatif gouvernemental pour le développement de l'innovation. C'est le cas en région Centre où le montant du CIR a dépassé 24 M€ en 2006, dernière année donnant un bilan finalisé, pour 144 entreprises bénéficiaires. Ceci représente près de 3 % du volume national de ce crédit. Pour sa part, la DRRT a expertisé près d'une trentaine de dossiers pour le compte des services fiscaux.

### LE STATUT DE JEUNE ENTREPRISE INNOVANTE (JEI)

Bien que très favorable au développement des jeunes entreprises, le statut de JEI reste peu utilisé en région Centre et, comme en 2007, 9 nouveaux dossiers seulement ont été traités en 2008. La région s'affiche ainsi très en retrait par rapport à la moyenne nationale du nombre de JEI. Ce fait peut directement se corréliser au faible nombre de candidats régionaux au concours national annuel d'aide à la création d'entreprises de technologies innovantes organisé par le ministère de la Recherche.

### INSERTION DES JEUNES DIPLÔMÉS DANS L'ENTREPRISE

Les Conventions Industrielles de Formation par la REcherche (CIFRE) aident les entreprises à embaucher des jeunes diplômés pour des projets de thèse en liaison avec des centres de recherche. Sous la responsabilité de la DRRT, les aides sont accordées pour 3 ans par l'ANRT (Association Nationale de la Recherche Technique). Avec une très bonne année 2008, près de 80 CIFRE sont actuellement accordées aux entreprises de la région Centre ce qui représente un peu plus de 2 % (7<sup>e</sup> position) du potentiel national auquel l'Île-de-France seule contribue pour plus de 40 %.

### TRANSFERT ET DIFFUSION TECHNOLOGIQUE

La procédure de labellisation des structures du transfert technologique entreprise depuis la fin 2007 par le ministère chargé de la Recherche sous l'égide des DRRT a permis à 7 structures régionales d'obtenir un label pour une seule à l'avoir perdu.

### CULTURE SCIENTIFIQUE ET TECHNIQUE

La DRRT exerce une tutelle sur l'association Centre Sciences et y apporte son concours financier. Avec son soutien, l'association a été labellisée Centre de Culture Scientifique, Technique et Industrielle (CSTI) en 2008 par le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche. Centre Sciences organise de nombreuses manifestations tout au long de l'année auprès du grand public et des scolaires pour promouvoir la science, la recherche et la technologie. Centre Sciences est également coordonnateur régional de l'organisation de la Fête de la science dont l'édition 2008 a eu lieu du 17 au 23 novembre. Plus de 200 projets ou manifestations sur 34 différents sites de la région ont touché un public de 25 000 personnes dont plus de 7 000 scolaires en dépit d'une météo très défavorable.

## Perspectives 2009

- >> **Le volet recherche du CPER régional a pu bénéficier d'une avance significative pour l'année 2009 au titre du plan de relance de l'économie mis en place par le gouvernement. C'est ainsi que la station de radioastronomie de Nançay va enfin pouvoir être reliée au réseau mondial des grands observatoires astronomiques par une liaison à fibre optique à très haut débit. La station voit ainsi son avenir assuré par sa capacité à participer aux grands projets internationaux.**
- >> **La poursuite de la programmation CPER et FEDER constituera encore une très grande part de l'activité de la DRRT en 2009 en rapport avec l'importance des budgets consacrés à ces deux programmes.**
- >> **Dans le cadre de ses activités récurrentes, la DRRT insistera encore sur le renforcement de l'innovation dans les entreprises régionales par leur plus grande participation aux dispositifs d'insertion des jeunes diplômés (CIFRE) et d'allègements fiscaux ou sociaux (CIR, JEI).**



20 mai 2008 : visite du président de la République aux établissements Vergnet (fabrication d'éoliennes - Ormes - Loiret)

## COMMUNICATION

### Missions

La cellule communication est chargée de :

- Promouvoir l'ensemble des activités de la DRIRE auprès du grand public, par des conférences de presse, des réunions publiques, des publications régulières
- Diffuser une information cohérente, précise et régulière sur le site internet afin d'informer le public en temps réel de l'action de la DRIRE
- Nouer des relations régulières avec la presse
- Offrir une information transparente et fiable aux citoyens
- Renforcer la cohésion des équipes au sein de la DRIRE par une communication interne adaptée

## Faits marquants 2008

### >> PERFORMANCE PME, UNE ACTION COLLECTIVE PRÉSENTÉE AU PUBLIC

La DRIRE et le Conseil Régional ont réuni une cinquantaine de chef d'entreprises de la région Centre, le 19 mai 2008, pour leur présenter « Performance PME<sup>®</sup> », une action collective, financée par l'Etat et la Région, dont l'objectif est d'identifier et de réduire les risques liés à l'activité des entreprises par des actions préventives. Les entreprises qui s'engagent dans une démarche d'entreprise responsable et durable recevront le label « Performance PME ».

### >> VISITE DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE À ORLÉANS

Le 20 mai, la DRIRE du Centre a participé à la visite du président de la République à Orléans, sur la mise en œuvre du Grenelle de l'Environnement. Deux entreprises régionales ont accueilli le président : Vergnet, fabricant d'éoliennes à Ormes, et Wirecome, entreprise de conseil pour les économies d'énergie et la haute performance environnementale. La cellule communication a assisté le service de presse du préfet pour organiser les relations avec la presse.

### >> ODYSSEE, 1<sup>ER</sup> FORUM RÉGIONAL POUR LE DÉVELOPPEMENT INTERNATIONAL DES ENTREPRISES

La DRIRE a financé (40 %) et participé au 1<sup>er</sup> Forum régional pour le développement international des entreprises, le 27 novembre 2008, au Centre de Conférences d'Orléans. L'objectif : permettre aux entrepreneurs de rencontrer les acteurs du commerce international, les partenaires régionaux et les institutions pour trouver des réponses à leurs attentes et concrétiser leurs projets de développement à l'international. Ce salon a accueilli 500 visiteurs. 92 % d'entre eux se sont déclarés prêts à participer au 2<sup>e</sup> Forum Odyssee.

### >> CHARTE MARIANNE : DÉLAIS DE RÉPONSE PLUS RAPIDES AUX DEMANDES DU PUBLIC

La DRIRE a reçu, en 2008, 248 demandes de renseignements électroniques. Elle a amélioré son taux de réponse de trois jours en passant de 68 % en 2007 à 90 % en 2008, 4 % des courriels ont reçu une réponse en plus de 3 jours et 6 % en plus de 10 jours. Les délais de plus 10 jours s'expliquent par la complexité de la demande qui nécessite une étude plus approfondie. Chaque usager reçoit une réponse directe ou un accusé de réception lui précisant que sa demande sera traitée en moins d'un mois.

### >> DI CENTRE : UNE PUBLICATION APPRÉCIÉE PAR 95 % DE SES LECTEURS

Dans le cadre de sa démarche qualité et notamment du processus d'amélioration continue, la DRIRE a procédé à une étude de lectorat et de notoriété à l'occasion de la publication de la lettre DI Centre n° 3. 2 500 personnes ont reçu un questionnaire et 125 ont émis un avis. 95 % des personnes qui lisent cette publication la jugent intéressante ou très intéressante. Entre 85 % et 90 % apprécient le contenu, la mise en page et sa lisibilité. 91 % connaissent la DRIRE (45 % par une personne et 39 % par les publications). Enfin, 91 % sont satisfaits de la qualité d'écoute de la DRIRE. Des actions d'amélioration seront mises en œuvre pour renforcer l'adéquation de cette publication avec les attentes des entreprises et des institutions.

# Bilan 2008

## DEUX NOUVELLES PUBLICATIONS

### Les appareils de combustion : maîtrise de l'énergie et réduction des émissions atmosphériques

Cette plaquette, éditée en décembre 2008 à 3 000 exemplaires, est destinée aux détenteurs d'installations de combustion (chaudière...). Elle présente les points clés pour exploiter les chaufferies dans de bonnes conditions. L'objectif est d'inciter les détenteurs d'installations de chauffage à maîtriser l'énergie qu'ils utilisent et réduire les émissions polluantes dans l'atmosphère. Ce document est réalisé dans le cadre des deux Plans de Protection de l'Atmosphère des agglomérations de Tours et d'Orléans dont un des objectifs est de réduire les émissions de Nox, précurseur d'ozone, du secteur résidentiel, tertiaire et industriel.

### Affiche « Leur santé est dans l'air »

La DRIRE du Centre a publié en octobre 2008, dans le cadre de la mise en œuvre des Plans de Protection de l'Atmosphère, une affiche « Leur santé est dans l'air ».

Éditée à 5 000 exemplaires, elle a été distribuée à chaque école primaire, collège et lycée de la région via le réseau des services du rectorat. Son objectif : sensibiliser les professeurs de tous les établissements scolaires à l'impact de la pollution atmosphérique sur les enfants et les adolescents et leur apprendre les précautions simples à prendre pour préserver la santé de leurs élèves. Cette affiche a été réalisée en partenariat avec les services de santé, Lig'air et l'Éducation Nationale.

### Autres publications

Publications	Date édition
Maîtrise des risques industriels n° 8 « les risques naturels »	janvier 2009
Étude « L'industrie de l'ameublement en région Centre »	décembre 2008
Le bilan de l'environnement dans les installations classées de la région Centre (4 pages)	décembre 2008
Vision'air n°14, Plan de Protection de l'Atmosphère agglomération orléanaise	novembre 2008
DI Centre n° 3, lettre d'information sur le développement industriel en région Centre	octobre 2008
Étude « La mécanique de précision en région Centre »	octobre 2008
Vision'air n°14, Plan de Protection de l'Atmosphère agglomération Tours	septembre 2008
Étude « Les filières de déconstruction en région Centre »	février 2008
Étude « L'aéronautique en région Centre »	janvier 2008



Présentation de l'action « Performance PME » :  
de gauche à droite : Marie-Madeleine Miallot (vice-présidente du Conseil Régional), Luc Brunet (CNRI),  
Nicolas Trimbour (chef de la division développement industriel, DRIRE par intérim jusqu'au 1<sup>er</sup> décembre 2008)

## Objectifs 2009

- >> Offrir un accueil de qualité aux usagers
- >> Donner une information fiable et régulière au public : site internet de la DRIRE, système d'information géographique et site dédié aux PPRT et aux CLIC.
- >> Conduire une communication interne adaptée aux changements de structure à venir dans le cadre de la revue générale des politiques publiques.
- >> Participer activement à la communication de la future Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement (DREAL).

Toutes les publications de la DRIRE sont disponibles sur le site internet de la DRIRE du CENTRE  
[www.centre.drire.gouv.fr](http://www.centre.drire.gouv.fr)  
 ou sur simple demande à [drire-centre@industrie.gouv.fr](mailto:drire-centre@industrie.gouv.fr)



Octobre 2008, inauguration des locaux : B. Doroszczuk, DRIRE Ile-de-France (DRIRE du Centre, initiateur du projet), Michèle Pointereau (Secrétariat général), Nicolas Trimbouret (DRIRE du Centre par intérim), Nicolas Chantrenne (chef de la division d'Orléans de l'Autorité de Sécurité Nucléaire) et Bruno Turquet (secrétaire général adjoint).

## SECRETARIAT GÉNÉRAL

Le secrétariat général de la DRIRE est chargé :

- de la gestion des ressources humaines et de l'organisation de la formation et de son suivi
- de la gestion budgétaire et comptable
- des régies d'avance et de recettes
- de la mise en œuvre de la politique immobilière
- de l'action sociale
- de la logistique

Le secrétaire général assure également la fonction de contrôleur de gestion auprès du directeur.

L'adjoint au secrétaire général est ACMO (Agent chargé de la mise en œuvre des politiques d'hygiène et de sécurité), et placé pour cette fonction auprès du directeur.

L'objectif :

- rendre efficace l'action de la DRIRE en veillant aux bonnes conditions de travail du personnel et en renforçant le professionnalisme des agents par la formation
- améliorer l'accueil et la qualité du service rendu aux usagers
- rationaliser les dépenses
- développer la culture qualité dans les activités de gestion.

## Faits marquants 2008

### >> LA DRIRE ENCOURAGE L'ÉVOLUTION DE CARRIÈRE DE SES AGENTS

La DRIRE a mis en œuvre une politique de formation pour favoriser les promotions internes et inciter son personnel à participer à des concours internes. En 2008, le ministère de l'Économie, de l'Industrie et de l'Emploi a organisé un concours pour les agents administratifs de catégorie C. 10 agents se sont présentés soit presque 25 % de l'effectif. La DRIRE leur a permis de se préparer dans les meilleures conditions en organisant des formations et des jurys blancs sur place. 6 ont été déclarés admissibles aux épreuves écrites et 5 ont été promus catégorie B.

En ce qui concerne le personnel technique, un agent a été promu ingénieur de l'industrie et des mines et deux ont été promus techniciens supérieurs principaux.

### >> LA DRIRE ÉCORESPONSABLE

Afin qu'une véritable dynamique s'engage dans le sens du développement durable, l'Etat doit, le premier, montrer l'exemple en l'intégrant dans ses politiques publiques et dans son fonctionnement quotidien. La DRIRE a donc intégré cette dimension dans sa politique qualité et un agent du secrétariat général a été nommé pilote du groupe de travail « développement durable ». En 2008, la DRIRE a mis en place, sur les propositions de ce groupe de travail, différentes actions pour sensibiliser les agents à l'écoresponsabilité : installation d'économiseurs d'eau sur toutes les robinetteries, achats de produits d'entretien 100 % biodégradable et de produits de consommation biologiques (café, boissons...), construction d'un garage à vélos.

### >> DE NOUVEAUX LOCAUX POUR LES AGENTS DE LA DRIRE

En octobre 2008, la DRIRE a inauguré l'extension des locaux de son siège. Ce bâtiment de 1 000 m<sup>2</sup> a permis de réorganiser l'installation des agents et de leur offrir des conditions de travail améliorées par une rationalisation de l'espace. La DRIRE accueille, dans cette extension, Lig'air, l'association de surveillance de la qualité de l'air de la région Centre. Cette association dispose ainsi de locaux et d'un laboratoire adaptés à ses activités.

## Bilan 2008

### LA MISE EN PLACE GÉNÉRALISÉE DES FICHES INDIVIDUELLES DE FORMATION ET DE COMPÉTENCE

Dans le cadre de sa démarche qualité et du processus-clé « formation habilitation », la DRIRE a poursuivi son action en 2008 en établissant des fiches individuelles de formation pour les techniciens et les ingénieurs. Aujourd'hui, tous les agents de la DRIRE disposent d'un suivi de carrière personnalisé pour une meilleure gestion de leurs compétences.

Les agents de la DRIRE ont bénéficié, en 2008, de 1 323 jours de formation soit une moyenne de 9,5 jours par agent.

### UNE JOURNÉE D'ÉTUDE POUR LES ADJOINTS ADMINISTRATIFS

Le 20 mars 2008, la DRIRE a réuni ses agents administratifs de catégorie C. Cette initiative répondait à une demande formulée par ces agents lors d'une enquête de satisfaction interne réalisée en 2006. La matinée était consacrée à des conférences sur l'évolution des carrières et des métiers exercés par les adjoints administratifs et le plan individuel de formation. Après un déjeuner en commun, les 24 participants ont travaillé dans trois ateliers sur les compétences nécessaires à l'exercice des différents métiers pratiqués par les adjoints administratifs, sur les compétences techniques spécifiques aux différents métiers de la DRIRE et sur les formations conduisant à un meilleur épanouissement professionnel. Après un bilan des ateliers, les participants ont élaboré un plan individuel de formation spécifique aux agents administratifs. Cette journée a été notée 4,47 sur une note de 5 lors de l'évaluation de cette réunion.

### LE SECRETARIAT GÉNÉRAL S'IMPLIQUE DANS LA RÉFORME DE L'ÉTAT

Le Secrétariat général a participé à de nombreux groupes de travail nationaux et régionaux mis en place à l'issue du Comité de modernisation des politiques publiques pour engager les réformes de l'Etat décidées dans le cadre de la Révision Générale des Politiques Publiques.

Au 1<sup>er</sup> janvier 2010, la DRIRE sera intégrée dans deux nouvelles directions : la Direction Régionale de l'Ecologie, de l'Aménagement et du Logement (DREAL) et la Direction Régionale des Entreprises, de la Concurrence, de la Consommation, du Travail et de l'Emploi (DIRECCTE). Ces évolutions toucheront les fonctions support et demanderont aux agents un triple effort d'intégration, de rationalisation et de mutualisation



Le siège de la DRIRE depuis son extension

## Objectifs 2009

Dans le cadre de la révision générale des politiques publiques :

- >> **Préparer les fusions DIRECCTE (Direction Régionale des Entreprises, de la Concurrence, de la Consommation, du Travail et de l'Emploi) et DREAL (Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement).**
- >> **Mettre en place des mesures d'accompagnement aux changements.**
- >> **Préparer le déploiement de CHORUS, nouveau système de gestion comptable de l'Etat qui sera opérationnel le 1<sup>er</sup> janvier 2010.**
- >> **Continuer à s'impliquer dans la démarche qualité ISO 9001 et réfléchir à l'adaptation des processus aux nouvelles structures.**
- >> **Réfléchir à la mise en place d'objectifs environnementaux dans la politique qualité de la DRIRE.**
- >> **Mettre en place le plan d'actions validé par le comité de direction en matière de développement durable et en assurer le suivi.**



# SUBDIVISIONS TERRITORIALES

**Cher**

22-23

**Eure-et-Loir**

24-25

**Indre**

26-27

**Indre-et-Loire**

28-29

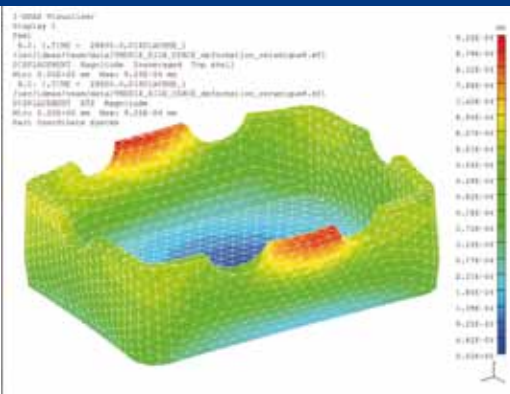
**Loir-et-Cher**

30-31

**Loiret**

32-33





Action collective PRECOCE : modélisation de la formation d'un support de cuisson de briques.

## LE DÉPARTEMENT DU CHER (18)

Le tissu économique du Cher se caractérise par un secteur primaire important marqué par la viticulture, un secteur secondaire en mutation forte et un secteur tertiaire créateur d'emplois depuis 1994.

L'industrie du Cher recouvre des activités traditionnelles comme la mécanique, la porcelaine, la fabrication de bijoux et des activités de pointe notamment dans l'aéronautique et l'armement. Le bassin d'emploi de Bourges représente 60 % des emplois dans l'industrie du département. Viennent ensuite les bassins d'emploi de Vierzon, d'Aubigny-sur-Nère et de Saint-Amand-Montrond.

Quatre pôles technologiques ont pris corps autour des risques industriels, des propulsions du futur, des capteurs et de la mécanique (Cetim-Certec).

Une école d'ingénieurs (ENSIB) vient renforcer l'enseignement supérieur du département. Le Cher est également associé aux pôles de compétitivité « ViaMéca » et « Céramique ».

## Faits marquants 2008

### >> UNE ENTREPRISE SUPPRIME SES REJETS D'EAUX

La DRIRE a mené des actions ciblées sur les installations de traitement de surface afin de diminuer leur impact sur l'environnement. MBDA France a choisi, dans ce cadre, de supprimer ses rejets d'eaux industrielles sur son site de Bourges en mettant en place une station « zéro rejet eau » pour son traitement de surface. Cette installation représente un investissement de 1,7 M€.

### >> UN EXERCICE PPI CHEZ BUTAGAZ

Un exercice destiné à tester les dispositions du Plan Particulier d'Intervention (PPI) mis en place autour de l'établissement « Seveso » exploité par la société BUTAGAZ sur la commune d'Aubigny-sur-Nère a été réalisé le 7 novembre 2008. Le scénario retenu était représentatif du type d'accident pouvant être constaté sur des activités de stockage de GPL (fuite au niveau d'un bras de chargement, explosions). Cet exercice a notamment permis de mettre en évidence une bonne coordination des actions engagées par l'exploitant et les services de secours.

### >> UNE EXPLOSION D'OBUS

Le 14 mai 2008, une explosion s'est produite sur le site de Ric Environnement à Vierzon (stockage de déchets métalliques) suite à des travaux de découpage au chalumeau par une entreprise de sous-traitance d'ébauches d'obus et obus démilitarisés. Cet accident a fait une victime et un blessé grave. Une enquête conjointe a été menée par l'inspection du travail et la DRIRE. Un périmètre de sécurité a été mis en place dans l'attente du traitement des produits encore présents sur le site.

### >> CÉRAMIQUE : UNE ACTION POUR RÉDUIRE LE COÛT DE PRODUCTION

La DRIRE a lancé en 2008 une nouvelle action collective « Précoce » pour les industriels du secteur de la céramique. L'objectif de cette opération est de modéliser les déformations de la céramique cuite à haute température en tenant compte de la spécificité de la pâte et du modèle 3D du produit. Le code de calcul développé devrait permettre aux industriels du secteur de la céramique de réduire le coût et les délais de mise au point de l'outillage pour le procédé de coulage avec des gains sur l'innovation, la productivité globale et la qualité des produits.

# Bilan 2008

## ENVIRONNEMENT INDUSTRIEL

	<b>Cher</b>	<b>Région</b>
<b>Inspections des installations classées</b>		
Installations classées (IC) soumises à autorisation	149	<b>1 417</b>
Seveso seuil haut	6	<b>38</b>
Seveso seuil bas	2	<b>28</b>
Sites et sols pollués	45	<b>191</b>
<b>Arrêtés préfectoraux</b>		
Arrêtés préfectoraux d'autorisation	6	<b>63</b>
Arrêtés préfectoraux complémentaires	27	<b>214</b>
<b>Interventions</b>		
Visites d'inspection	100	<b>940</b>
Interventions suite à un accident ou à une pollution accidentelle	2	<b>12</b>
Plaintes traitées	2	<b>87</b>
<b>Décisions administratives</b>		
Arrêtés préfectoraux de mise en demeure	21	<b>160</b>
Sanctions administratives	3	<b>11</b>
<b>Sanctions pénales</b>		
Procès-verbaux	4	<b>31</b>

## DÉVELOPPEMENT INDUSTRIEL

- 16 visites d'entreprises.

## CONTRÔLES TECHNIQUES

- Les missions de contrôles techniques du Cher sont assurées et comptabilisées par le groupe de subdivisions du Loiret (page 33).



La société MBDA a installé une station « zéro rejet eau » pour son traitement de surface.

## Objectifs 2009

### Environnement industriel

- >> **Participer à l'élaboration du PPRT (Plan de prévention des risques technologiques) commun aux établissements MBDA du Subdray et Nexter Munitions de La-Chapelle-Saint-Ursin ainsi qu'à la prescription des PPRT d'Epis-Centre à Moulins-sur-Yèvre, de Butagaz à Aubigny-sur-Nère et de Nexter Munitions à Bourges.**
- >> **Poursuivre la mise en conformité des établissements avec la directive dite « IPPC » et vérifier le respect des prescriptions imposées.**
- >> **Instruire les demandes d'autorisation d'exploiter relatives à de nouvelles installations en moins d'un an.**
- >> **Assurer la présence sur le terrain de l'inspection des installations classées en réalisant des visites d'inspection dont certaines de manière inopinée.**

### Développement industriel

- >> **Développer de nouvelles actions structurantes sur le thème de l'innovation.**
- >> **Accroître la connaissance du tissu industriel.**
- >> **Accompagner le pôle aéronautique.**



L'action « Bioproduits » permet aux entreprises de bénéficier d'une expertise de leur projet relatif à l'utilisation d'agro-ressources locales. Sur la photo, granules de biocombustibles.

## LE DÉPARTEMENT D'EURE-ET-LOIR (28)

Situé aux portes de l'Île-de-France, entre la Normandie au nord-ouest et le Val de Loire au sud, l'Eure-et-Loir est le deuxième département le plus industrialisé de la région Centre en termes d'effectifs. Le département s'appuie sur quatre pôles industriels : Chartres-Epernon et Dreux au nord, Châteaudun au sud et Nogent-le-Rotrou à l'ouest. La parfumerie cosmétique – dont la « Cosmetic Valley », pôle de compétitivité est le porte drapeau –, l'industrie pharmaceutique (avec Polepharma), et la valorisation des bio-ressources (avec Agrodynamic) constituent les fers de lance du développement économique local. Le secteur automobile, grâce à la présence d'équipementiers et d'un tissu dense de sous-traitants (mécanique, plasturgie) et le secteur de l'électronique, deux secteurs en restructuration, sont également très présents. L'exploitation des calcaires de Beauce contribue à l'approvisionnement de la région parisienne en granulats.

## Faits marquants 2008

### >> UNE NOUVELLE ACTION COLLECTIVE BIOPRODUITS

Cette action offre aux PME/PMI du département la possibilité de bénéficier d'une expertise de leur projet relatif à l'utilisation d'agro-ressources locales. Les projets seront ensuite accompagnés par des consultants pendant les phases laboratoire, pilote, industrielle et commercialisation et la phase de contractualisation des filières. Sept projets sont détectés depuis août 2008.

### >> LA DRIRE CONTRÔLE LA PROPRETÉ DES SORTIES DE CARRIÈRES

La DRIRE a réalisé en janvier 2008 des contrôles inopinés des six sorties de carrières proches de la RN 154. L'état de propreté de cet axe est un enjeu de sécurité pour les automobilistes et d'image pour les carriers. Plus de 2,5 millions de tonnes de matériaux y transitent chaque année. La DRIRE a constaté des salissures sur les voies publiques en infraction avec la réglementation des carrières. L'absence de bâchage des camions par certains transporteurs est aussi à l'origine de cailloux sur la chaussée. Sous l'impulsion de la DRIRE, les carriers ont installé des laveurs de roues adaptés au trafic et des quais de bâchage.

### >> DES ACTIONS DE MAÎTRISE ET DE RÉDUCTION DES RISQUES DANS LES SILOS

L'Eure-et-Loir compte 39 silos soumis à autorisation. La DRIRE a présenté des arrêtés complémentaires de mesures de maîtrise et de réduction des risques pour les 22 silos à enjeux très importants (SETI) qui ont tous été inspectés entre 2005 et 2008.

### >> UN PROCÉDÉ EFFICACE DE DÉPOLLUTION DES SOLS

Perfect Circle est en avance sur le programme de réhabilitation de son ancienne usine de Dreux. Après deux ans et 11 phases d'injection de mélasse dans les 28 puits d'injection du site et les 10 à l'aval immédiat, la réduction biologique atteint 94 % en moyenne pour le trichoroéthylène et 50 à 95 % selon les zones pour le chrome hexavalent.

### >> LE CENTRE DE STOCKAGE DE DÉCHETS NON DANGEREUX ULTIMES DE PRUDEMANCHE S'AGRANDIT

La seule décharge de déchets industriels banals du département, à Prudemanche, arrivera à saturation en avril 2009. Sita Centre Ouest a été autorisé à étendre le site pour une durée de 22 ans à raison de 60 000 t/an sur une superficie de 15 ha. La DRIRE a présenté ce projet au CODERST (Comité Départemental de l'Environnement et des Risques Sanitaires et Technologiques) le 27 novembre 2008.

# Bilan 2008

## ENVIRONNEMENT INDUSTRIEL

	Eure-et-Loir	Région
Inspections des installations classées		
Installations classées (IC) soumises à autorisation	275	1 417
Seveso seuil haut	4	38
Seveso seuil bas	7	28
Sites et sols pollués	43	191
Arrêtés préfectoraux		
Arrêtés préfectoraux d'autorisation	6	63
Arrêtés préfectoraux complémentaires	26	214
Interventions		
Visites d'inspection	172	940
Interventions suite à un accident ou à une pollution accidentelle	1	12
Plaintes traitées	9	87
Décisions administratives		
Arrêtés préfectoraux de mise en demeure	54	160
Sanctions administratives	0	11
Sanctions pénales		
Procès-verbaux	14	31

## DÉVELOPPEMENT INDUSTRIEL

- 28 visites d'entreprises.

## CONTRÔLES TECHNIQUES

Les missions de contrôles techniques en Eure-et-Loir sont assurées et comptabilisées par le groupe de subdivisions du Loiret (page 33).



Injection d'une solution d'hydrates de carbone en vue de créer un réacteur biologique anaérobie in-situ (bioprécipitation du chrome et réduction des solvants chlorés) - Photo Perfect Circle.

## Objectifs 2009

### Environnement industriel et sous-sol

>> **Poursuivre** l'identification des compléments nécessaires à la démarche de maîtrise des risques des établissements « Seveso ».

>> **Poursuivre :**

- l'élaboration des Plans de Prévention des Risques Technologiques
- les actions de maîtrise et de réduction des émissions toxiques pour la santé
- les actions de réduction des émissions de composés organiques volatils et de substitution des produits à phrases de risque.

>> **Contrôler** la mise en œuvre des meilleures technologies disponibles dans les installations industrielles visées par le bilan de fonctionnement.

>> **Instruire** les principales demandes d'autorisation d'exploiter pour de nouvelles implantations ou des extensions en moins d'un an.

### Développement industriel

>> **Accompagner** le pôle cosmétique « Sciences de la beauté et du bien-être » porté par la Cosmetic Valley.

>> **Développer** de nouvelles actions structurantes sur le thème de l'innovation.

>> **Accroître** la connaissance du tissu industriel.



L'ancienne carrière de Barytine de Chaillac accueillera un champ photovoltaïque après avoir été réaménagée.

## LE DÉPARTEMENT DE L'INDRE (36)

L'Indre se caractérise par la diversité de ses activités. Les secteurs les plus importants, métallurgie, équipements industriels, automobile et aéronautique, chimie/parachimie, textile/cuir/habillement et agroalimentaire, représentent chacun entre 10 et 20 % des effectifs de l'industrie. L'Indre abrite essentiellement des PMI-PME. Seules six d'entre elles, qui appartiennent à des grands groupes, emploient plus de 500 personnes. Certaines entreprises sont « leader » au niveau national dans leur domaine comme PGA (électronique aéronautique), Ullit (réservoirs composites), Mecî (comptage des fluides) ou Sicma Aeroseat (équipementier aéronautique). L'industrie se concentre sur les bassins de Châteauroux et Issoudun. L'aéroport de Châteauroux-Déols constitue un fort pôle d'attractivité. L'agriculture, qui est importante, engendre la présence d'industries à risques (silos, stockages d'engrais). Trois barrages hydroélectriques sont implantés sur la rivière Creuse au sud du département : les barrages d'Eguzon (hauteur supérieure à 20 m et capacité supérieure à 15 millions de m<sup>3</sup>), Roche-au-Moine et Roche-Bat-l'Aigue

## Faits marquants 2008

### >> UN SITE POLLUÉ RÉHABILITÉ

La DRIRE a clôturé l'instruction des études de dépollution de l'ancien dépôt de carburant exploité par l'armée américaine dans les années 1950-1960 en bordure de l'aéroport de Châteauroux-Déols et comprenant de nombreux réservoirs enterrés d'une capacité totale de plus de 10 000 m<sup>3</sup>. Les travaux de réhabilitation, qui se sont déroulés en deux phases en 2007 et 2008, ont été financés par l'aviation civile pour un montant d'environ 1,5 M€.

### >> UN GRAVE ACCIDENT PYROTECHNIQUE

Un accident est survenu le 4 août à Déols dans un hangar de stockage d'artifices de divertissement dans un secteur pavillonnaire de Déols. Le propriétaire des lieux, qui préparait plusieurs feux d'artifices pour les festivités du 15 août, est décédé lors du sinistre. La DRIRE a apporté aux services de la préfecture et de la police son appui technique sur les réglementations applicables à cette installation.

### >> UNE CARRIÈRE RÉHABILITÉE ACCUEILLERA UN CHAMP PHOTOVOLTAÏQUE

L'entreprise Barytine de Chaillac a cessé définitivement les extractions de baryte sur sa carrière de Chaillac en 2006. Les terrains ont été remblayés avec divers matériaux stériles présents, puis, une fois stabilisés, recouverts de terre et revégétalisés. Une partie est encore en cours de stabilisation. Un important champ photovoltaïque sera implanté sur le site. D'une puissance de 3 MW crête et composé de 41 500 panneaux solaires, il devrait être mis en service en 2009.

### >> DES ACTIONS POUR SOUTENIR LES ENTREPRISES

La DRIRE finance une action collective, portée par la Chambre de Commerce et d'Industrie de l'Indre, qui accompagne des entreprises de l'agroalimentaire pour leur permettre de mettre en place des procédures de maîtrise de la qualité et de la sécurité. L'association ADEFIBOIS, soutenue par la DRIRE, met en place une action collective afin de structurer une filière agro-matériaux en Berry. L'événement « L'Entreprise entre en scène », soutenu par la DRIRE, s'est tenu à Châteauroux. Il a permis de faire connaître les savoir-faire des entreprises du département, en particulier en termes d'innovation et de développement durable, ainsi que leurs potentiels de développement. La DRIRE soutient l'émergence d'un contrat de progrès, porté par l'ARIAC, au profit des industries agroalimentaires de la région.

# Bilan 2008

## ENVIRONNEMENT INDUSTRIEL

	Indre	Région
Inspections des installations classées		
Installations classées (IC) soumises à autorisation	158	1 417
Seveso seuil haut	1	38
Seveso seuil bas	2	28
Sites et sols pollués	21	191
Arrêtés préfectoraux		
Arrêtés préfectoraux d'autorisation	8	63
Arrêtés préfectoraux complémentaires	24	214
Interventions		
Visites d'inspection	116	940
Interventions suite à un accident ou à une pollution accidentelle	1	12
Plaintes traitées	10	87
Décisions administratives		
Arrêtés préfectoraux de mise en demeure	25	160
Sanctions administratives	1	11
Sanctions pénales		
Procès-verbaux	5	31

## DÉVELOPPEMENT INDUSTRIEL

- 30 visites d'entreprises.

## CONTRÔLES TECHNIQUES

Les missions de contrôles techniques de l'Indre sont assurées et comptabilisées par le groupe de subdivisions d'Indre-et-Loire (page 29).



Dépollution de l'ancien dépôt de carburant exploité par l'armée américaine.

## Objectifs 2009

### Environnement industriel

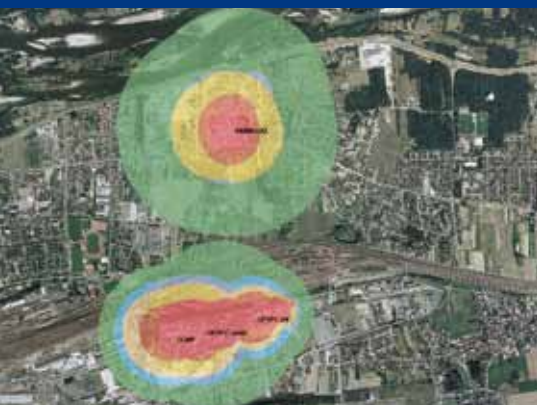
- >> Participer à la prescription du Plan de prévention des Risques Technologiques du site de Saint-Maur de la société Epis-Centre.
- >> Poursuivre la mise en conformité des établissements avec la directive dite « IPPC » et vérifier le respect des prescriptions imposées.
- >> Vérifier la mise en conformité des installations de stockage de déchets non dangereux.
- >> Instruire les demandes d'autorisation d'exploiter relatives à des nouvelles installations en moins d'un an.
- >> Assurer la présence sur le terrain de l'inspection des installations classées en réalisant des visites d'inspection dont certaines de manière inopinée.

### Développement industriel et économique

- >> Développer de nouvelles actions structurantes sur le thème de l'innovation.
- >> Accroître la connaissance du tissu industriel.

### Barrages

Activité de la responsabilité de la division « ouvrages hydrauliques » de la DRIRE Limousin.



Les projets de prescription de PPRT des établissements Primagaz, CCMP et GPSPC ont été présentés aux CLIC.

## LE DÉPARTEMENT D'INDRE-ET-LOIRE (37)

Le département d'Indre-et-Loire, 580 000 habitants, est polarisé autour de Tours, son chef-lieu. L'agglomération tourangelle, second pôle économique de la région Centre, concentre plus de la moitié de la population, 55 % des entreprises et 70 % des emplois. Le département emploie près de 33 000 salariés dans le secteur industriel dont 60 % dans des établissements de plus de 100 personnes. L'industrie locale est très diverse : aucun secteur ne dépasse 17 % de l'effectif salarié. A côté des savoir-faire traditionnels des secteurs du papier, de l'imprimerie, de la fonderie et de la mécanique, le département s'est enrichi d'entreprises dans les domaines de la pharmacie, de l'électronique, du caoutchouc et des plastiques.

Le potentiel en formation et recherche est important : plus de 2 300 chercheurs travaillent au sein de laboratoires publics ou privés. Cette excellence scientifique s'est concrétisée au travers de partenariats technologiques, notamment sous l'égide des pôles de compétitivité : « Sciences et Système de l'Energie Electrique » (S2E2), « Cosmetic Valley » et « Elastopôle ».

## Faits marquants 2008

### >> LANCERMENT DES PLANS DE PRÉVENTION DES RISQUES TECHNOLOGIQUES (PPRT)

Le PPRT relatif à Synthron a été prescrit. La phase de concertation a été engagée après mise en place des groupes de travail réunissant les personnes et organismes associés.

Les projets de prescription des PPRT relatifs à Arch Water, Nitro Bickford et au PPRT multi-établissements (Primagaz, CCMP, GPSPC) de Saint-Pierre-des-Corps ont été présentés aux comités locaux d'information et de concertation (CLIC).

### >> STOCKAGE DE DÉCHETS NON DANGEREUX : ÉCHÉANCE DU 1<sup>ER</sup> JUILLET 2009

La mise en conformité, à l'échéance du 1<sup>er</sup> juillet 2009, des installations de stockage de déchets non dangereux avec les nouvelles dispositions résultant de l'arrêté ministériel d'avril 2008, a été prescrite. A cette date, le SMICTOM de La Billette a décidé de stopper son activité d'enfouissement et de transformer son usine de compostage sur ordures brutes en un quai de transfert, en attendant de connaître l'option pour le devenir du site (unité de compostage, de méthanisation ou autre).

### >> LA DRIRE ÉVALUE LA SITUATION DES ÉTABLISSEMENTS À FORT IMPACT ENVIRONNEMENTAL

L'analyse des bilans de fonctionnement des établissements industriels à fort impact environnemental a conduit l'inspection à proposer 8 arrêtés complémentaires prescrivant des valeurs limites de rejets conformes à celles obtenues par la mise en œuvre des meilleures technologies disponibles. Ceci concerne une cartonnerie, quatre entreprises de traitement de surface et deux chaufferies.

### >> LA DRIRE SOUTIEN LE PÔLE DE COMPÉTITIVITÉ (S2E2)

La DRIRE a accompagné le pôle de compétitivité « Sciences et Systèmes de l'Energie Electrique » (S2E2) dans la définition de son nouveau plan d'actions stratégiques. En effet, l'évaluation des pôles de compétitivité demandée par l'Etat après trois ans de mise en œuvre avait conclu que le pôle S2E2 devait tirer partie d'une reconfiguration de son action. La DRIRE a donc financé une étude stratégique qui a permis de définir le nouveau plan d'action dont la mise en œuvre est indispensable pour conserver le label de pôle de compétitivité. La DRIRE a également soutenu les projets des pôles « Cosmetic Valley » et « Elastopôle ».

### >> LA DRIRE MAINTIEN SA SURVEILLANCE DE SECOND NIVEAU

La DRIRE a maintenu sa surveillance de second niveau sur les centres de contrôles des poids lourds privés : elle a supervisé 130 opérations de contrôles techniques en Indre, Indre-et-Loire et Loir-et-Cher.

# Bilan 2008

## ENVIRONNEMENT INDUSTRIEL

	Indre-et-Loire	Région
Inspections des installations classées		
Installations classées (IC) soumises à autorisation	232	1 417
Seveso seuil haut	8	38
Seveso seuil bas	4	28
Sites et sols pollués	21	191
Arrêtés préfectoraux		
Arrêtés préfectoraux d'autorisation	9	63
Arrêtés préfectoraux complémentaires	42	214
Interventions		
Visites d'inspection	143	940
Interventions suite à un accident ou à une pollution accidentelle	2	12
Plaintes traitées	25	87
Décisions administratives		
Arrêtés préfectoraux de mise en demeure	13	160
Sanctions administratives	1	11
Sanctions pénales		
Procès-verbaux	4	31

## DÉVELOPPEMENT INDUSTRIEL

• 49 visites d'entreprises.

## CONTRÔLES TECHNIQUES (Indre, Indre-et-Loire, Loir-et-Cher)

	Indre, Indre-et-Loire, Loir-et-Cher	TOTAL REGION
Activités de premier niveau		
Réceptions à titre isolé	892	1 701
Dont réceptions complexes	33	44
Réceptions par type	15	33
Attestations d'identification	128	300
Contrôles de conformité initiaux (jusqu'au 31 mai 2008)	68	125
Délivrances de certificats d'agrément TMD	58	126
Délivrances des autorisations de mise en circulation des véhicules de dépannage	28	69
Délivrances d'attestations d'aménagement de transport en commun de personnes	188	267
Activités de surveillance		
Visites de surveillance des organismes agréés pour le contrôle des citernes et flexibles de TMD et des constructeurs de flexibles TMD	5	10
<b>Centres de contrôles des véhicules légers</b>		
Visites d'installations	51	103
Courriers de mise en demeure	20	39
Sanctions administratives	3	6
<b>Centres de contrôles des véhicules lourds</b>		
Visites d'installations	2	8
Contrôles techniques supervisés	150	287
Courriers de mise en demeure	1	4

## Objectifs 2009

### Environnement industriel

- >> **Achever**, en partenariat avec la DDE, la prescription des PPRT de priorité 1, ainsi que celle des établissements Nitro-Bickford et Socagra.
- >> **Poursuivre** la concertation conduisant à un projet de règlement du PPRT relatif à Synthron.
- >> **Finaliser** l'examen des bilans décennaux de fonctionnement des établissements à fort impact environnemental et proposer les suites administratives adéquates.
- >> **Veiller** au strict respect de l'échéance du 1<sup>er</sup> juillet 2009 pour la mise en conformité des installations de stockage de déchets non dangereux.

### Développement industriel

- >> **Favoriser** l'émergence de nouvelles actions collectives à destination des PME-PMI et accroître la connaissance du tissu industriel.
- >> **Maintenir** le label « pôle de compétitivité » et faire réaliser un contrat de performance pour le programme S2E2.
- >> **Anticiper** les mutations économiques des entreprises.
- >> **Soutenir** des projets de R & D collaboratifs avec les fonds européens FEDER.

### Contrôles techniques

- >> **Maintenir** une surveillance de 2<sup>e</sup> niveau des centres de contrôles techniques des véhicules lourds et légers.



Chaîne de traitement de surfaces de la société DEC à Cormenon.

## LE DÉPARTEMENT DU LOIR-ET-CHER (41)

L'industrie est bien représentée en Loir-et-Cher (320 000 habitants répartis sur 290 communes) avec de nombreuses implantations situées à Blois, Vendôme, Romorantin mais aussi dans des secteurs plus ruraux comme celui de Cormenon. Certaines filières sont bien représentées (équipementiers automobiles et aéronautiques, agencement de magasin, agro-alimentaire, logistique) avec des implantations industrielles majeures. En témoigne la visite du président de la République chez Daher Aerospace à Montrichard pour annoncer la création d'un fonds d'investissement dont l'entreprise pourrait être la première à bénéficier. L'automobile, secteur industriel le plus important en termes d'emplois, connaît, depuis septembre 2008, une crise grave qui n'épargne aucune entreprise.

Le Loir-et-Cher possède des réseaux d'entreprises actifs soutenus par les acteurs publics du développement économique. Une dynamique autour de l'innovation s'est développée sous l'impulsion d'un programme pluriannuel d'1,9 M€, « Trempol'Inno », qui soutient l'innovation en faveur des PMI/PME. Le système productif local de la filière agencement de magasin, « Shop Expert Valley », s'est structuré pour poursuivre son développement notamment par la recherche développement et l'innovation (RDI).

## Faits marquants 2008

### >> UNE REMISE EN ÉTAT EXEMPLAIRE DES CARRIÈRES

La DRIRE contrôle les remises en état après arrêt des extractions des carrières de la région Centre. Prévues par la réglementation, cette remise en état a pour objectif de garantir la sécurité des biens et des personnes tout en s'adaptant aux caractéristiques et à l'intérêt des zones concernées. L'ancienne carrière de grès Roussard à Sargé-sur-Braye a ainsi bénéficié d'un réaménagement environnemental et est devenue un lieu de découverte d'un patrimoine géologique et biologique important.

### >> UNE DURÉE D'INSTRUCTION DES DEMANDES D'AUTORISATION RÉDUITE

La DRIRE s'est fixé comme objectif de réduire les délais d'instruction des demandes d'autorisation. Ce délai est en moyenne, en Loir-et-Cher, de 422 jours en 2008 (445 jours en 2007). En 2008, 86 % des demandes d'autorisation d'installations nouvelles ou d'extension d'installations ont été instruites en moins d'un an.

### >> LA DRIRE A INTENSIFIÉ SON CONTRÔLE DE L'INDUSTRIE DU TRAITEMENT DE SURFACE

Le Loir-et-Cher compte 25 entreprises de traitement de surface. La DRIRE a réalisé 5 contrôles inopinés des rejets d'eaux industrielles traitées et 9 visites d'inspection. L'inspection des installations classées a constaté des écarts (absence de commande automatique des exutoires de fumées, insuffisance de l'inventaire des substances dangereuses stockées, des consignes de sécurité et d'exploitation). Les plus importants (mauvaises conditions de stockage des déchets dangereux, non-respect des valeurs limites de rejets des eaux industrielles traitées, insuffisance de la maintenance corrective des installations électriques, absence de système de confinement des eaux en cas d'incendie, détériorations de rétentions...) ont donné lieu à 2 arrêtés préfectoraux de mise en demeure.

### >> LA DRIRE SOUTIEN LE DÉVELOPPEMENT DE LA FILIÈRE AGENCEMENT DE MAGASINS

La filière agencement de magasins est très implantée en région Centre, en particulier dans le Loir-et-Cher. Une vingtaine d'entreprises se sont structurées en système productif local (SPL) et ont formé l'association « Shop Expert Valley ». La DRIRE accompagne la mise en place d'un second programme d'actions (600 000 €) qui sera réalisé en 2009. Ce programme se décline suivant 3 axes : la RDI, le développement durable et la mutualisation de moyens. Il repose sur un socle traditionnel, animation, communication, promotion, veilles. La RDI représente à elle seule 170 k€ pour l'année 2009.

# Bilan 2008

## ENVIRONNEMENT INDUSTRIEL

	Loir-et-Cher	Région
Inspections des installations classées		
Installations classées (IC) soumises à autorisation	203	1 417
Seveso seuil haut	8	38
Seveso seuil bas	2	28
Sites et sols pollués	35	191
Arrêtés préfectoraux		
Arrêtés préfectoraux d'autorisation	15	63
Arrêtés préfectoraux complémentaires	40	214
Interventions		
Visites d'inspection	163	940
Interventions suite à un accident ou à une pollution accidentelle	3	12
Plaintes traitées	19	87
Décisions administratives		
Arrêtés préfectoraux de mise en demeure	14	160
Sanctions administratives	0	11
Sanctions pénales		
Procès-verbaux	0	31

## DÉVELOPPEMENT INDUSTRIEL

- 52 entreprises visitées.

## CONTRÔLES TECHNIQUES

Les missions de contrôles techniques du Loir-et-Cher sont assurées et comptabilisées par le groupe de subdivisions d'Indre-et-Loire (page 29).



Accès sécurisé à un des belvédères d'observation de l'ancienne carrière des Roussards à Sargé-sur-Braye.

## Objectifs 2009

### Environnement industriel

- >> **Instruire les demandes d'autorisation en moins de 390 jours en moyenne, toutes installations confondues, et en moins d'un an pour 90 % des demandes concernant des installations nouvelles ou des extensions d'installations.**
- >> **Résoudre les situations de nuisances récurrentes dans un cadre concerté et transparent pour les riverains touchés et dans le respect des droits des différentes parties intéressées.**
- >> **Agir pour une remise en état exemplaire des décharges.**
- >> **Engager les travaux d'élaboration du schéma départemental des carrières du Loir-et-Cher.**

### Développement industriel

- >> **Accompagner la mise en place du second programme d'actions au bénéfice de la filière agencement de magasin (« Shop Expert Valley »).**
- >> **Anticiper les mutations économiques et l'accompagnement des entreprises en mutation.**
- >> **Soutenir des projets de R & D collaboratifs avec les fonds européens FEDER.**
- >> **Maintenir le label « Pôle de compétitivité » pour S2E2.**



Accident d'un silo à Saint-Hilaire-sur-Puiseaux le 19 août 2008.

## LE DÉPARTEMENT DU LOIRET (45)

Le Loiret, d'une superficie de 6 813 km<sup>2</sup>, compte une population de 645 000 habitants. Département le plus peuplé de la région Centre, il affiche la plus forte croissance démographique.

Sa situation stratégique vis-à-vis de l'Île-de-France lui permet de jouer un rôle particulier pour le développement régional en facilitant notamment les flux de population entre l'Île-de-France et la région Centre.

Composé de plus de 500 établissements, dont un tiers est issu de capitaux étrangers, le tissu industriel représente 42 000 emplois (soit 26 % de la région). La zone d'emploi d'Orléans concentre, à elle seule, plus de la moitié des 50 plus grands établissements du département.

Les activités industrielles du département s'articulent autour de l'agroalimentaire, la logistique, l'informatique-électronique, la pharmacie-cosmétique-hygiène, les matériaux composites, l'imprimerie et les arts graphiques, la construction mécanique et l'automobile.

## Faits marquants 2008

### >> TROIS PLANS DE PRÉVENTION DES RISQUES TECHNOLOGIQUES (PPRT)

Trois PPRT ont été prescrits dans le Loiret pour réglementer l'urbanisation dans les zones à risques : autour de Primagaz, à Saint-Cyr-en-Val, TDA, à la Ferté-Saint-Aubin et DPO, à Semoy.

### >> DES SILOS À SURVEILLER

L'accident du 19 août 2008 à Saint-Hilaire-sur-Puiseaux – éventrement d'un silo entraînant le déplacement de la citerne de gaz et une fuite – et les non-conformités relevées lors des inspections ont conforté la nécessité de convaincre les exploitants d'un suivi régulier de leurs installations.

### >> DES POLLUTIONS SOUTERRAINES SOUS SURVEILLANCE

Une campagne de mesures a permis de mieux cerner la pollution de la zone de la Saussaye à Saint-Cyr-en-Val et de vérifier l'efficacité du traitement en amont. La DRIRE a aussi demandé au BRGM une étude complémentaire pour préciser l'origine de la pollution par des solvants chlorés à Sermaises et qui atteint le département de l'Essonne.

### >> 40 000 PNEUS USAGÉS ÉLIMINÉS À CHATILLON

L'intervention de l'inspection des installations classées dans le cadre de la campagne nationale de résorption des stocks de pneus orphelins a permis d'éliminer 40 000 pneus usagés qui seront broyés pour recyclage du caoutchouc.

### >> NETTOYAGE DES PCB À MEUNG-SUR-LOIRE

Après la découverte de PCB (dérivés chimiques chlorés) dans les sédiments des Mauves, et sur la demande de la DRIRE, l'entreprise CEW a nettoyé tout son réseau interne. La commune a, de son côté, poursuivi le nettoyage sur son propre réseau.

### >> DEUX CENTRES DE CONTRÔLE POIDS LOURDS AGRÉÉS

La DRIRE a agréé deux centres de contrôles, à Pithiviers et Ingré. Le Loiret compte aujourd'hui cinq centres de contrôles.

### >> DES OPÉRATIONS DE CONTRÔLES « COUP DE POING »

Le groupe de subdivisions du Loiret a réalisé trois actions de contrôle coup de poing en 2009 pour vérifier les instruments de pesage industriels, les règles de sécurité sur les chantiers à proximité des canalisations de gaz ou encore surveiller les rejets de solvants des pressings.



Personnes et organismes associés pour le PPRT Primagaz – 8 juillet 2008

# Bilan 2008

## ENVIRONNEMENT INDUSTRIEL

	Loiret	Région
<b>Inspections des installations classées</b>		
Installations classées (IC) soumises à autorisation	400	1 417
Seveso seuil haut	11	38
Seveso seuil bas	11	28
Sites et sols pollués	26	191
<b>Arrêtés préfectoraux</b>		
Arrêtés préfectoraux d'autorisation	19	63
Arrêtés préfectoraux complémentaires	55	214
<b>Interventions</b>		
Visites d'inspection	246	940
Interventions suite à un accident ou à une pollution accidentelle	3	12
Plaintes traitées	22	87
<b>Décisions administratives</b>		
Arrêtés préfectoraux de mise en demeure	33	160
Sanctions administratives	6	11
<b>Sanctions pénales</b>		
Procès-verbaux	4	31

## DÉVELOPPEMENT INDUSTRIEL

- 41 entreprises visitées.

## CONTRÔLES TECHNIQUES (Cher, Eure-et-Loir, Loiret)

	Cher, Eure-et-Loir, Loiret	TOTAL RÉGION
<b>Activités de premier niveau</b>		
Réceptions à titre isolé	809	1 701
Dont réceptions complexes	11	44
Réceptions par type	18	33
Attestations d'identifications	172	300
Contrôles de conformité initiaux (jusqu'au 31 mai 2008)	57	125
Délivrances de certificats d'agrément TMD	68	126
Délivrances des autorisations de mise en circulation des véhicules de dépannage	41	69
Délivrances d'attestations d'aménagement de transport en commun de personnes	79	267
<b>Activités de surveillance</b>		
Visites de surveillance des organismes agréés pour le contrôle des citernes et flexibles de TMD et des constructeurs de flexibles TMD	5	10
<b>Centres de contrôles des véhicules légers</b>		
Visites d'installations	52	103
Courriers de mise en demeure	19	39
Sanctions administratives	3	6
<b>Centres de contrôles des véhicules lourds</b>		
Visites d'installations	6	8
Contrôles techniques supervisés	137	287
Courriers de mise en demeure	3	4

## Objectifs 2009

### Environnement industriel

- >> **Coordonner**, avec la Mission Interservices Risques Technologiques, accidentels ou Chroniques la programmation des huit Comités Locaux d'Information et de Concertation et lancer quatre nouveaux PPRT.
- >> **Réaliser** au moins 240 contrôles d'installations classées.
- >> **Inspecter** 50 % des détenteurs déclarés d'appareils contenant des PCB qui ont une obligation d'élimination pour le 31/12/2010.
- >> **Contrôler**, de façon inopinée, un tiers des tours aéroréfrigérantes.
- >> **Inspecter** toutes les installations de compostage de déchets.
- >> **Contrôler** les produits chimiques au titre de la directive REACH.
- >> **Adresser un courrier** d'information aux plaignants sous deux mois maximum.
- >> **Améliorer** les délais d'instruction avec un objectif inférieur à un an pour 70 % des demandes.

### Contrôles techniques

- >> **Réduire** le risque dû à la réfrigération avec l'ammoniac par des contrôles inopinés.
- >> **Surveiller** par des visites approfondies ou inopinées les organismes de contrôles habilités (véhicules, équipements sous pression ou métrologie).

### Développement industriel et économique

- >> **Participer** au plan de relance de l'économie.
- >> **Soutenir** les initiatives favorisant l'innovation comme les pôles de compétitivité.

# LES FEMMES & LES HOMMES



\* division située au siège de la DRIRE LIMOUSIN

**DIVISIONS FONCTIONNELLES**  
(Siège)

**DIVISIONS TERRITORIALES**  
(Départements)

**SIÈGE :**  
6, rue Charles-de-Coulomb  
45077 ORLEANS CEDEX 2  
Téléphone : 02 38 41 76 00  
Télécopie : 02 38 56 43 31  
Internet : [www.centre.drire.gouv.fr](http://www.centre.drire.gouv.fr)  
Courriel : [drire-centre@industrie.gouv.fr](mailto:drire-centre@industrie.gouv.fr)

#### **GROUPES DE SUBDIVISIONS**

**CHER**  
15, avenue Roland-Garros  
18021 BOURGES CEDEX  
Tél. : 02 48 21 20 20  
Télécopie : 02 48 20 42 39  
Courriel : [drire.gs18@industrie.gouv.fr](mailto:drire.gs18@industrie.gouv.fr)

**EURE-ET-LOIR**  
Z.I. - 59, rue de Beauce  
28110 LUCÉ  
Tél. : 02 37 91 27 60  
Télécopie : 02 37 90 71 92  
Courriel : [drire.gs28@industrie.gouv.fr](mailto:drire.gs28@industrie.gouv.fr)

**INDRE**  
Cité administrative  
B.P. 623  
36020 CHÂTEAUROUX CEDEX  
Tél. : 02 54 27 52 80  
Télécopie : 02 54 35 06 31  
Courriel : [drire.gs36@industrie.gouv.fr](mailto:drire.gs36@industrie.gouv.fr)

**INDRE-ET-LOIRE**  
ZA n°2 Les Ailes  
25 et 26 rue des Ailes  
37210 PARCAY-MESLAY  
Tél. : 02 47 46 47 00  
Télécopie : 02 47 44 66 34  
Courriel : [drire.gs37@industrie.gouv.fr](mailto:drire.gs37@industrie.gouv.fr)

**LOIR-ET-CHER**  
49 bis, rue Laplace  
41000 BLOIS  
Tél. : 02 54 74 98 80  
Télécopie : 02 54 74 08 09  
Courriel : [drire.gs41@industrie.gouv.fr](mailto:drire.gs41@industrie.gouv.fr)

**LOIRET**  
« Le Concyr »  
260, avenue de la Pomme de Pin  
Saint-Cyr-en-Val  
45075 ORLEANS CEDEX 2  
Tél. : 02 38 25 01 20  
Télécopie : 02 38 63 84 44  
Courriel : [drire.gs45@industrie.gouv.fr](mailto:drire.gs45@industrie.gouv.fr)



## **DRIRE DU CENTRE**

**6, rue Charles-de-Coulomb - 45077 ORLEANS CEDEX 2**

**Téléphone : 02 38 41 76 00 - Télécopie : 02 38 56 43 31**

**Internet : [www.centre.drire.gouv.fr](http://www.centre.drire.gouv.fr)**

**Courriel : [drire-centre@industrie.gouv.fr](mailto:drire-centre@industrie.gouv.fr)**

